

LE COUT DU SERVICE POUR GERER VOS DECHETS EN 2011 A OTTIGNIES-LLN



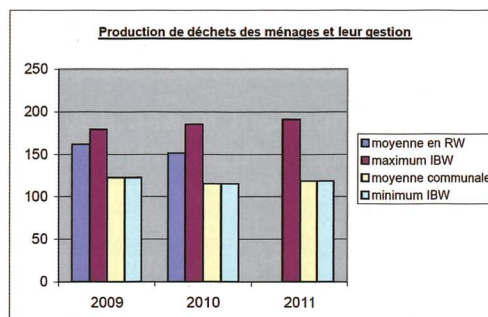
INTERCOMMUNALE DU BRABANT WALLON - 30951 HABITANTS

1) La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2010	Moyenne dans votre commune kg/an/habitant 2011	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	151,51	118,69	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets verts	64,57	79,59	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	41,49	29,39	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	95,66	89,88	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	28,40	31,83	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	58,34	56,27	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,29	39,58	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	15,79	14,66	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	7,20	7,71	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	6,19	8,11	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	8,02	9,03	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	506,46	484,74	

Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an	Ordures ménagères IBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères Moyenne OLLN en kg/hab/an
		Minimum	Maximum	
2009	161,62	122,51	179,11	122,51
2010	151,51	115,21	185,47	115,21
2011	151,51 (*)	118,69	190,68	118,69

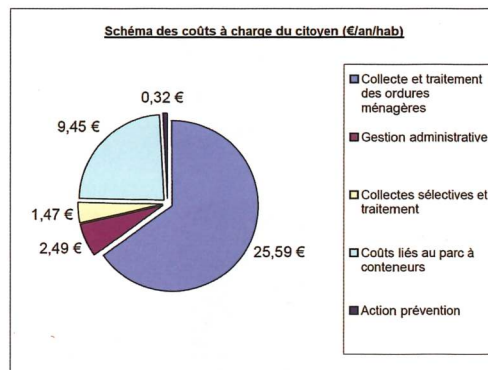
(*) Moyenne 2010 prise en considération car 2011 non communiquée



2) Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2011

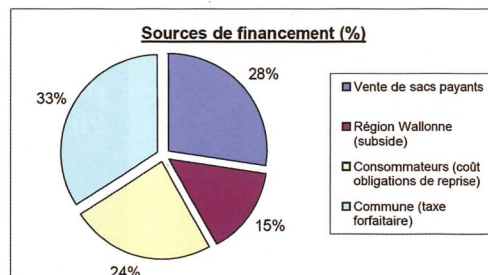
	€/an/habitant	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères	25,59 €	65,08%
Gestion administrative	2,49 €	6,33%
Collectes sélectives et traitement	1,47 €	3,74%
Coûts liés au parc à conteneurs	9,45 €	24,03%
Action prévention	0,32 €	0,81%
Total	39,32 €	100,00%

Taxes appliquées sur les ordures ménagères et les encombrants
6,13 €/T (région), 1,74 €/T (province) et 3 €/T (commune de l'ltre)



3) Sources de financement

	en €	en %
Vente de sacs payants	556.990,00	27,54%
Région Wallonne (subside)	293.221,78	14,50%
Consommateurs (coût obligations de reprise)	482.835,60	23,88%
Commune (taxe forfaitaire)	689.117,00	34,08%
Total	2.022.164,38	100,00%



4) Votre contribution directe à la commune et le service y afférent

Services minimum :
Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères
Collectes sélectives des papiers, des verres et des PMC
Parc à conteneurs

5) Votre contribution via l'achat de certains produits

Déchets	Organisme de gestion	Coût par habitant
Huiles usagées	VALORLUB	0,11
Huiles de friture	VALORFRIT	0,15
Piles	BEBAT	1,90
Emballages	FOST PLUS	6,70
Pneus	RECYTYRE (*)	1,91
DEEE	RECUPEL (*)	4,83

(*) Coût par habitant 2007 car 2010 non communiqué

6) Comment réduire votre facture déchets ?

Participez aux collectes sélectives y compris la collecte des organiques
Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires.
Broyez vos tailles de haies et d'arbres pour épandre le broyat autour de vos plantations.
Évitez le gaspillage de denrées alimentaires, n'achetez que les quantités nécessaires, rangez régulièrement le contenu de votre frigo.
Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselles jetables, piles jetables,...) ou de mauvaise qualité.
Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe, grands conditionnements).
Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes.
Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage.
Vous souhaitez jeter des objets, peuvent-ils encore servir ? Pensez au réemploi (réparer, donner, emprunter, revendre).
Privilégiez l'emballage en verre à tout autre contenant.
Achetez malin pour jeter moins : évitez le suremballage.
Choisissez les boissons en bouteilles consignées.
Venez au parc à conteneurs quand vous avez un coffre plein de déchets, préalablement triés.
[Consultez des sites comme celui de la région http://moinsdedechets.wallonie.be/-Introduction-.html](http://moinsdedechets.wallonie.be/-Introduction-.html)

Participation à la campagne sur le gaspillage alimentaire.
Journées de collectes vélos, jouets, emballages perdus de produits phyto...

Pour tout renseignement, contactez le Service Environnement de votre administration ou consultez le site internet de la ville.
Dans l'onglet "environnement - gestion des déchets", vous trouverez le document ci-joint dans un autre format.

Moins de déchets ? On a tous à y gagner

Depuis nos opérations « sacs réutilisables et box pliables », lancées dans les années 2000 les comportements des consommateurs changent en matière de déchets et l'on peut s'en réjouir... Aujourd'hui par exemple, les sacs jetables ont disparu des caisses de la plupart des grandes surfaces au bénéfice de sacs ou box solides et réutilisables. Les manifestations organisées par la ville ou des écoles (comme la Fête de la Pomme, les réceptions ou les fêtes) ou par les étudiants (les 24 h vélo de LLN par exemple) bannissent aussi les sacs et contenants jetables...

Trier pour réduire les coûts !

En 1996, en imposant le sac payant, la Ville était convaincue que ce système entraînerait une baisse de la quantité de déchets, et aurait donc un impact sur le coût d'enlèvement et de traitement pour la collectivité comme pour le citoyen. La gestion des déchets à Ottignies-Louvain-la-Neuve a connu depuis d'autres innovations : collecte en porte-à-porte des PMC et papiers/cartons (1999), des déchets organiques (2010) et nouvelle formule pour la collecte des encombrants (2012). Un meilleur tri des déchets respecte mieux l'environnement et permet de réduire la facture !



Que fait la ville pour réduire ses déchets ?

Dès 1999, la Ville a instauré le tri dans ses propres services, y compris dans les plus producteurs comme les services travaux et environnement, qui collectent séparément les déchets verts, boues d'avaloirs, inertes, huiles, ... Sur les places publiques les plus fréquentées, des poubelles réservées au tri côtoient depuis 2011 les poubelles tout venant et rencontrent un beau succès !

Evolution du tri au service travaux

	2004	2008	2011
Déchets non triés	1.080 T	1.012 T	233 T
Inertes	334 T	380 T	859 T
Boues	-	-	877 T
Déchets verts	332 T	442 T	428 T

Le coût pour le citoyen ?

Depuis 2008, la Région wallonne nous oblige à répercuter au maximum le coût de la gestion des déchets sur le citoyen pour le sensibiliser à son indispensable action pour leur réduction. Face à l'augmentation du coût de traitement des déchets, la Ville a toujours tenté de limiter la facture pour les habitants. Depuis la fin des années '90, le coût de traitement a presque triplé... alors que la taxe communale n'a même pas doublé. La Ville cherche toujours à encourager les démarches qui ont le moindre impact sur le portefeuille et l'environnement, mais quoi qu'il en soit... le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !